

Procès-verbal

Réunion du Conseil exécutif de l'ASSÉ Le 14 août 2007 chez *nom retiré-nom retiré*

-
-
Présences :

nom retiré-nom retiré nom retiré nom retiré-nom retiré nom retiré nom retiré nom retiré
nom retiré nom retiré-nom retiré nom retiré nom retiré nom retiré nom retiré
nom retiré-nom retiré nom retiré, observateur nom retiré nom retiré, observateur nom retiré nom retiré,
observatrice
nom retiré-nom retiré nom retiré, observateur nom retiré nom retiré, permanente

-
-
0.0 Ouverture à 17h57

Proposée par *nom retiré*
Appuyée par *nom retiré*
Adoptée à l'unanimité

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.1.1 *nom retiré*nom retiré à l'animation et au secrétariat.

Proposée par *nom retiré*
Appuyée par *nom retiré*
Adoptée à l'unanimité

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.2.1 L'adoption de l'ordre du jour suivant :

- 0.0 Ouverture
- 1.0 Procédures
- 1.1 Praesidium
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Lecture et adoption du procès-verbal
- 2.0 Affaires courantes et mandats divers
- 3.0 Camp de formation
- 4.0 Matériel d'information
- 5.0 Recherches
- 6.0 Congrès
- 6.1 Logistique
- 6.2 Cahier
- 6.3 Propositions
- 7.0 Interne
- 7.1 Associations
- 7.2 Comités et Conseils Régionaux
- 8.0 Externe
- 7.1 Associations

7.2 Autres

9.0 Permanence

10.0 Calendrier

11.0 Varia

12.0 Levée

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.3.1 L'adoption du procès-verbal des 7 et 8 août 2007.

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

2.0 Affaires courantes et mandats divers

3.0 Camp de formation

3.1 Que le lieu du camp de formation de septembre soit Saint-*nom retiré* si une confirmation est obtenue le 28 août. Que le plan B soit Sherbrooke et *nom retiré*-Victorin. Que le plan C soit Drummondville. Que *nom retiré* entame dès maintenant les démarches auprès des associations concernées en collaboration avec le Comité formation.

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

4.0 Matériel d'information

4.1 Que la *Revue Ultimatum* 2007-2008 soit produite à 12 000 exemplaires, 32 pages intérieures en noir et blanc avec couverture couleur process en papier glacé.

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

4.2 Que l'*Ultimatum* de rentrée soit produit à 15 000 exemplaires, 12 pages, 1 couleur sur 4 pages.

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : De passer au point « Permanence ».

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

9.0 Permanence

9.1 Que les priorités des tâches de la permanence soient :

- PV de la présente réunion, post tâches et mises à jour calendrier.
- Congrès :
- Rappel convocation : mercredi
- Suivi logistique avec Saint-*nom retiré* et café étudiant

- Mises à jour cahier de Congrès
- Suivi des confirmations et documents à imprimer
- Document praesidium/senti : version finale au plus tard vendredi matin
- Disponible pour aide-praesidium/senti : sur demande
- Modifications aux prévisions budgétaires et texte : versions finales avant adoption au plus tard vendredi matin
- Kit praesidium AGs et récolter protocoles 2005 : toute la semaine, échéancier vendredi max.
- Kit de grève : intégrer documents terminés et suivi des documents pas terminés : toute la semaine, échéancier vendredi (dans la mesure du possible pour les documents pas terminés donc en fonction du suivi)
- Document préparation réunion : vendredi
- Camp de formation :
- Logistique lieu
- Envois courriel convocation : vendredi
- Finances :
- Mises à jour courantes
- Si possible : terminer documents comptable 2006-2007
- Disponible prioritairement pour l'Ultimatum et la Revue pour correction/révision
- Mises à jour des listes des associations, syndicats et communautaires, aide liste contacts médias et mises à jour au carnet d'adresses courriel.

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

5.0 Recherches

5.1 Que la date limite pour le dépôt d'un document synthèse de la recherche du contrat d'été pour le 31 août pour le Congrès.

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

6.0 Congrès

Proposition privilégiée : Que l'on tienne une plénière de 20 minutes sur nos attentes et appréhensions principales quant à la dynamique et aux résultats du Congrès des 1^{er} et 2 septembre 2007.

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Que la plénière soit prolongée de 10 minutes.

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Que l'on tienne une plénière de 20 minutes sur l'orientation du rôle de l'exécutif et du praesidium dans le cadre du Congrès des 1^{er} et 2 septembre 2007.

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Une pause de 15 minutes.

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 21h32.

Proposition privilégiée : La réouverture à 21h47.

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

6.1 Logistique

6.1.1 Que les frais pour le Congrès des 1^{er} et 2 septembre 2007 soient de 20 \$ par personne pour les associations membres et de 30 \$ par personne pour les associations non-membres. Qu'il y ait une réduction de 5 \$ par personne à partir de la 4^{ième} personne.

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

6.2 Cahier

6.2.1 Que la date limite pour les commentaires pour le quiz procédures soit vendredi matin et que ledit quiz soit transmis au praesidium.

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

6.2.2 Que soit inclus dans le cahier du Congrès des 1^{er} et 2 septembre 2007 le rapport estival du Conseil exécutif, dès qu'il sera complété et commenté, c'est-à-dire d'ici vendredi le 17 août minuit.

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

6.2.3 Que soient intégrés au cahier de Congrès les documents suivants :

- Résumés des rencontres du 8 juillet et 5 août;

- Lettre MELS du 10 août 2007.

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

6.2.3.1 Que le résumé de la rencontre du 5 août soit produit par *nom retiré* et *nom retiré* et que la date limite pour la version finale soit vendredi matin.

Proposé par *nom retiré*

Appuyé par *nom retiré*

Adopté à l'unanimité

Sur la proposition principale 6.2.3 telle qu'amendée : Adoptée à l'unanimité.

6.2.4 Considérant que l'appel de textes sur la démocratie à l'ASSÉ est lancé depuis plus de deux mois; Considérant que le Congrès des 1^{er} et 2 septembre 2007 est déjà très chargé; Que l'on mette sur la glace l'appel de textes sur la démocratie à l'ASSÉ.

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

6.2.5 Que, pour fin de références, les textes reçus pour l'appel de textes coalition soient intégrés au cahier immédiatement et que les suivants le soit au fur et à mesure.

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

6.3 Propositions

6.3.1 Que soit intégré aux modifications des prévisions budgétaires 2007-2008 un poste de revenus Fonds des arrêté-e-s 2007. Que l'exécutif propose au Congrès que les revenus du poste budgétaire Fonds des arrêté-e-s 2007 comprennent les contributions monétaires provenant de l'utilisation externe du photocopieur et toute autre contribution provenant de futures activités d'autofinancement ou de dons pour le Fonds.

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

6.3.2 Que l'exécutif propose au Congrès que soit formé par la coalition de grève le Comité suivant :
Comité aux communications :

Le Comité aux communications est composé de 5 personnes, incluant les porte-parole, paritaires membres et non-membres de l'ASSÉ, hommes et femmes, provenant du cégep et de l'université, dans la mesure du possible.

Le Comité aux communications a pour fonction de s'assurer que la grève ait une bonne couverture médiatique en travaillant aux contacts médias, à la préparation des actions médiatiques et à la diffusion médiatique du discours de la coalition.

Les membres du Comité aux communications sont élu-e-s et redevables en Congrès de la coalition, mais relèvent au quotidien du Comité de Coordination.

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

6.3.3 Que l'exécutif propose au Congrès que soit formé par la coalition de grève le Comité suivant :
Comité négociations :

Le Comité négociations est composé de 4 personnes, paritaires membres et non-membres de l'ASSÉ, hommes et femmes, provenant du cégep et de l'université, dans la mesure du possible. Une personne du Comité aux communications et une personne du Comité à la recherche et aux affaires académiques siègent d'office.

Les membres du Comité négociations ont pour fonction d'être délégué-e-s la coalition auprès du gouvernement lorsque celui-ci désirera s'entretenir avec cette dernière. En aucun cas ce Comité ne peut officiellement accepter une offre du gouvernement sans que celle-ci soit préalablement approuvée par les assemblées générales des membres de la coalition.

Les membres du Comité négociations sont élu-e-s et redevables en Congrès de la coalition, mais relèvent au quotidien du Comité de Coordination.

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

6.3.4 Que l'exécutif propose au Congrès que tous les Comités de l'ASSÉ soient ouverts et refondus pour

la coalition de grève comme suit :

- Le Comité à la mobilisation de l'ASSÉ en Comité à la mobilisation de la coalition, dont le nombre maximal de membres serait porté à 5 personnes.

Celui-ci aura pour fonction d'organiser des tournées des associations étudiantes du Québec et de promouvoir le regroupement au niveau national des associations dans un mouvement permanent combatif. Afin d'organiser efficacement les tournées des associations étudiantes, le coordonnateur ou la coordonnatrice du Comité doit constamment faire le suivi de la situation de toutes les associations étudiantes en grève. Pour ce faire, il ou elle devra faire le suivi du déroulement de chaque assemblée générale de grève et en compiler les résultats dans un document. Ce document servira à déterminer quelles associations ont le plus besoin d'aide.

- Le Comité journal et le Comité d'information de l'ASSÉ en Comité matériel d'information de la coalition, dont le nombre maximal de membres serait porté à 7 personnes.

Celui-ci aura pour fonction de produire du matériel d'information et du matériel de vulgarisation des propositions ministérielles. Il diffusera l'information au grand public de la coalition, notamment en s'assurant la mise à jour du site Internet et par la rédaction et la production des *Ultimatum express*.

- Le Comité femmes de l'ASSÉ en Comité femmes de la coalition, dont le nombre maximal de membres serait porté à 5 personnes.

Celui-ci aura pour fonction de promouvoir les luttes féministes au sein des associations étudiantes, de même que la revendication sur les services de garde en milieu étudiant, de dénoncer les actes de sexisme pendant la grève, ainsi qu'une bonne répartition des tâches hommes femmes dans les instances de la coalition, de s'assurer d'une grande participation des femmes dans le mouvement de grève et du respect de leur intégrité.

- Le Comité à la recherche et aux affaires académiques en Comité à la recherche et aux affaires académiques de la coalition, dont le nombre maximal serait porté à 5 personnes.

Celui-ci aura pour fonction d'affiner le discours de la coalition quant à ses revendications et de démontrer leur réalisme au large public en construisant un contre-argumentaire aux points de vue hostiles aux nôtres dans l'espace public. Il réagira particulièrement aux propositions gouvernementales pendant la grève pour que la coalition soit au fait de ses moindres détails. Il assistera, d'autre part, les associations étudiantes locales dans leurs négociations avec leurs administrations et devra être une source d'information pédagogique sur les conséquences de la grève.

- Le Comité formation en Comité formation de la coalition, dont le nombre maximal de membres serait porté à 3 personnes.

Celui-ci est chargé d'organiser des formations locales pendant la grève générale illimitée.

- Le Comité aux relations internationales de l'ASSÉ en Comité externe de la coalition, dont le nombre maximal de membres serait porté à 5 personnes.

Celui-ci aura comme fonction de recueillir des appuis au mouvement de grève autant au niveau national qu'international.

- Que la formation de ces Comités se fasse en respectant, dans la mesure du possible, une parité hommes et femmes - à l'exception du Comité femmes qui demeure non-mixte - membres et non-membres de l'ASSÉ et provenant du cégep et de l'université. Le Congrès de la coalition demeure toutefois souverain.

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

6.3.5 Que l'exécutif propose au Congrès : Qu'en tout temps, les Comités de la coalition ne puissent prendre des décisions allant à l'encontre des décisions de la coalition ainsi que des Statuts et règlements de l'ASSÉ. Que ces comités soient redevables devant le Congrès de la coalition.

Proposée par *nom retiré*
Appuyée par *nom retiré*
Adoptée à l'unanimité

7.0 Interne

Proposition privilégiée : De passer au point « 10.0 Calendrier ».

Proposée par *nom retiré*
Appuyée par *nom retiré*
Adoptée à l'unanimité

10.0 Calendrier

10.1 Que la prochaine réunion soit le mercredi 22 août, heure et lieu à déterminer.

Proposée par *nom retiré*
Appuyée par *nom retiré*
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : La levée à 1h30.

Proposée par *nom retiré*
Appuyée par *nom retiré*
Adoptée à l'unanimité